

CONSEIL D'ADMINISTRATION

26 juin 2018

Sont présents : Yvette DULAC, Marie-Claude DESJARDINS, Francine BARTHES, Jacques ALARCON, Jean-Pierre LAUGA, Christian NADALET, Jean-Claude LAPRADE.

Absents excusés : Emma DEMENITROUX, Judith EVANS, Patrice BEGUE, Didier HAZARD, Christian PARIOT.

1. Adoption du procès-verbal du CA du 22 mai 2018

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Grand concert ACJ/EVC du 20 octobre :

a) lieu du concert : Le lieu a changé. Ce sera à la Grande Halle.

Suite à une réunion sur place avec la Mairie, nous attendons des informations sur l'obtention de certains aménagements pour corriger une partie de la scène.

b) date du concert : Jean-Pierre signale qu'il y a un opéra très important au Régent et indique qu'il serait plus approprié de retenir à l'avenir l'après-midi du dimanche plutôt que le samedi soir.

L'expérience tend à prouver que les spectateurs se déplacent plus facilement l'après-midi du dimanche. De plus, il est rare qu'une autre manifestation culturelle soit programmée le dimanche après-midi, contrairement au samedi soir (théâtre, cinéma, retransmission d'opéras, autres concerts...)

c) démarchage :

Les démarches en dons et pubs ne sont pas terminées à ce jour mais les premiers résultats indiquent un montant de l'ordre de 7 000 €.

Il est à signaler un nombre de refus de renouvellement important.

d) Demande de subventions :

Pour le moment, les dossiers sont en attente de réponse.

Jean-Claude va relancer Céline Laurenties pour voir où en est le dossier au Conseil départemental.

e) pré-vente : il n'y a à ce jour aucune vente de billets à tarif réduit.

f) la logistique :

Pas d'éléments nouveaux depuis la visite à la Grande Halle. Le proscénium et les gradins ont été rallongés.

g) l'hébergement :

Une solution d'hébergement des choristes qui viennent de loin (Brive et Lavaur) s'impose. Jacques va demander à l'établissement scolaire de Sainte Thérèse. Francine va joindre Claire Tissier pour demander aux chorales de bien vouloir nous dire combien de personnes seraient susceptibles d'être hébergées dans la nuit du 20 au 21 Octobre. Christian N. va voir s'il serait possible de faire cet hébergement au lycée Saint Joseph de Masseube, après le concert de Saint-Gaudens.

Si cette dernière option était envisageable, elle serait la plus opérationnelle car elle mêlerait l'hébergement et les repas.



Association régie par la loi de juillet 1901 - SIRET N° 40994604300026
Maison des Associations - 51 rue du Pradet, 31800 Saint-Gaudens

Une collation (salée et sucrée) est envisagée après le concert de Masseube.
Au prochain CA du 18 Septembre, il faudra parler de l'organisation de l'accueil des choristes pour le raccord et leur repas. Francine va demander à Claire Tissier de faire le nécessaire.
h) promotion du concert : il faudra faire quelques panneaux en bois supplémentaires.

3. Concert Pleins Sons/Voces Intimae du 7 juin :

Peu de spectateurs à ce concert. Probablement insuffisance de promotion.
Signalons une participation très moyenne des choristes de Pleins Sons (18 choristes seulement).
A propos des concerts de chaque chœur, une discussion s'installe.
Il a été acté par les deux chefs de chœurs qu'il fallait travailler sur des morceaux communs afin de pouvoir produire des concerts ensemble.
Chacun des chœurs s'exprimerait avec un programme spécifique et nous aurions également réunion des 2 chœurs sur ces œuvres communes.
Il serait souhaitable également que Pleins Sons possède un répertoire A.C.J. Jean-Claude va envoyer un mail aux deux chefs de chœur pour rappeler cette orientation.
Des informations indiquent que plusieurs choristes de Pleins Sons vont quitter le chœur pour diverses raisons.

4. Le lancement des nouveaux programmes :

a) Luminance : Il sera basé sur diverses œuvres pour la plupart chantées a cappella.
b) Pleins Sons : Il est prévu le Requiem de Fauré.
Il faut prévoir l'acquisition de la partition. Francine se propose de contacter Christian Pariot pour connaître l'édition souhaitée afin de pouvoir procéder à la commande.

c) Chœur régional :
Plusieurs choristes de l'EVC appartiennent également au chœur régional qui comprend 28 choristes, pour l'instant. Le programme du concert de Drémil Lafage du 30 Septembre est le Requiem de Schumann.
Précisons que le chœur de femmes ACJ « Donabella » fera la première partie de ce concert.
Le nouveau programme de ce chœur régional sera constitué de motets, dont certains seront communs avec le projet « Inter-Chœurs ».

5. Repas de fin d'année :

Ce sera le 30 Novembre. Les modalités d'organisation seront expliquées à la rentrée.
L'idée de Francine est retenue, à savoir que le repas sera fait par huit cuisiniers bénévoles de l'EVC, les denrées payées par l'EVC. Les choristes régleront leur repas à l'EVC, ce qui constituera un apport pour le concert d'octobre.

6. Questions diverses :

a) changement de jour du C.A. :
A la demande de certains administrateurs de changer le jour des CA, il est convenu que sauf avis contraire des administrateurs absents, les CA se dérouleront le mercredi. A confirmer à la rentrée.
b) Fred P. demande à pouvoir assister aux C.A. à l'avenir. Jacques propose qu'il soit invité avec voix consultative seulement. Le CA n'est pas favorable mais souhaite que cette question soit traitée avec un plus grand nombre d'administrateurs présents.



Association régie par la loi de juillet 1901 - SIRET N° 40994604300026
Maison des Associations - 51 rue du Pradet, 31800 Saint-Gaudens

-
- c) Quels thèmes de réflexion pour la matinée du 24 Novembre ? Il faut y réfléchir pendant les vacances mais d'ores et déjà, la coexistence des deux chœurs peut être un premier thème de débat.

La séance est levée à 22 h 30.